

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Lou Lajoie

<https://www.cadre21.org/membres/74b805974206ce3c96f4c062>

Date d'obtention : 2024-02-12 16:47:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet une prise en charge immédiate, afin de s'assurer de la sécurité et du bien-être de nos élèves tant au niveau psychologiques que physiques lors de situation . Cela permet ainsi de limiter les impacts négatifs sur les jeunes, leur famille et notre milieu scolaire. C'est une méthode clé en main qui nous permet de dresser rapidement un portrait de la situation pour guider nos interventions. La méthode permet de limiter la propagation des images-vidéos intimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Étant donné que nous serons les TES, les psychoéducatrices et les directions formées pour cette méthode d'intervention à mon école, cela uniformisera nos interventions. Nous aurons un cadre . Ayant un rôle de conseil envers mes collègues, le guide d'intervention me procurera un outil fiable et soutenant qui viendra guider mes interventions et aussi augmenter mon sentiment de sécurité lorsque je suis en lien avec cette problématique.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Importance de leur offrir un endroit bienveillant et sécuritaire.

Ne pas regarder les photos ou vidéos.

Faire la passation de la grille d'évaluation tel quel, afin de ne pas nuire aux démarches judiciaires possibles.

Confisqué le cellulaire et utiliser la pochette à cet effet.

Si acte malveillant, ne pas compléter la grille avec l'investigateur.